



**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020**  
**2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020**

**RIUNIONE DI 24 È 25 DI SETTEMBRE**  
**REUNION DES 24 ET 25 SEPTEMBRE**

2020/O2/035

*QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Petru Antone TOMASI*  
**AU NOM DU GROUPE CORSICA LIBERA**

**OBJET : Transition énergétique et nouvelle PPE**

Monsieur le Président,

A l'heure de l'urgence climatique et écologique décrétée solennellement par notre Assemblée, la question de la souveraineté énergétique et de la montée en puissance des énergies renouvelables constitue un enjeu central.

Par ailleurs, les questionnements relatifs à notre modèle de développement qui ont trouvé une vigueur nouvelle au plus fort de la crise sanitaire doivent, à l'évidence, trouver une projection au sein des stratégies de relance économique en cours d'élaboration.

La conjonction de ces deux éléments peut offrir un contexte favorable à une accélération de la transition énergétique de la Corse.

Lors de son passage en Corse au début du mois, Emmanuel Macron a déclaré que « la Programmation pluriannuelle de l'énergie est quasiment terminée ». Étonnamment, alors que l'Assemblée de Corse doit délibérer sur le sujet avant publication du décret, aucun élément supplémentaire n'a pour l'heure été rendu public, à l'exception de la prolongation de l'appel d'offres pour le raccordement au gaz naturel de la centrale d'Aiacciu.

En revanche, à l'échelle de la France les choses bougent. Un tiers environ du plan de relance devrait, selon les déclarations gouvernementales, être consacré à la transition écologique. 7 milliards d'euros de ce plan doivent accompagner le développement de la filière hydrogène qui, en Allemagne par exemple, apparaît déjà comme l'énergie du futur dans les transports. Enfin, l'éolien flottant est en plein développement (un rapport du GWEC prévoit l'évolution de la capacité mondiale de 29 GW en 2019 à 234GW d'ici

2030), y compris en Méditerranée où des appels d'offres sont prévus pour l'installation d'infrastructures dont la puissance sera supérieure à la future centrale du Ricantu.

Monsieur le Président, notre interrogation est simple : disposez-vous d'éléments de fond quant à la future PPE et notamment quant aux moyens dédiés à la transition énergétique, en lien notamment avec les plans de relance de l'Etat et de la Collectivité ? Enfin, êtes-vous en mesure de nous annoncer un calendrier d'examen devant l'Assemblée de Corse de ce dossier stratégique ?